Envoyé en préfecture le 24/03/2025
Reçu en préfecture le 24/03/2025
Publié le
ID : 060-200069292-20250318-202509-DE

SEZEO
SYNDICAT DES ÉNERGIES ZONES EST DE L'OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE

N°2025-09

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	20	20

Date de la convocation :
Le 12 mars 2025
Date de publication électronique :
Le 24 mars 2025

Séance du 18 mars 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-huit mars à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Khristine FOYART, Corinne TROUVAIN, Messieurs Philippe BARBILLON, Didier BERANGER, Patrick BOUCHER, Patrice CARVALHO, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Alain DENNEL, Olivier FERREIRA, Jean-Pierre HAUDRECHY, Christian HEDUY, Grégory HUCHETTE, Jean-Pierre HUVET, Daniel LARONZE, Jean-Pierre LEBOEUF, Denis MESSIO, Patrick PEYR, Éric ROUGEAUX, Jackie TASSIN

Absents représentés : Madame Sophie MERCIER représentée par Monsieur Jean-Pierre HUVET, Monsieur Hervé LE DROUMAGUET représenté par Monsieur Patrick BOUCHER

Absents non représentés : Madame Nadine SANTUNE, Messieurs Jean-Pierre DESMOULINS, Alain FOURNIER, Daniel GAGE, Claude LEBON, Florent MAZIERES, Didier RUMEAU

Suppléant présent sans voix délibérative : Monsieur Éric FOURDRINIER

Secrétaire de séance : Madame Corinne TROUVAIN

Objet : Adhésion au dispositif CDG60 de signalement des actes de violence de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L135-6 et L452-43 ;

Vu le décret n° 2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique

Vu l'information du Comité Social Territorial,

Vu le renouvellement du marché public opéré dans le cadre d'un groupement de commandes porté par le Centre de Gestion du Pas-de-Calais. Un nouveau prestataire a donc été désigné afin d'assurer la continuité de ce dispositif externalisé : QUALISOCIAL.

Vu la convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique annexée et le certificat tripartite avec le cdg60 et le cabinet QUALISOCIAL,

Considérant l'intérêt pour le SEZEO de continuer d'adhérer au dispositif précité,

Considérant la présentation aux membres du Comité Syndical,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical

APPROUVE la convention d'adhésion avec le CDG60,

AUTORISE monsieur le Président à signer la convention ainsi que ses avenants, le cas échéant

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits

Le Président,
Olivier FERREIRA